

**Assemblée publique sur la réforme électorale de
London—Middlesex**

RAPPORT FINAL

Date: Le dimanche 25 septembre 2016

Heure : 13 h à 16 h

Lieu : Collège universitaire King's, *Université Western*

Députés présents :

Peter Fragiskatos (London-Nord-Centre)

Irene Mathysen (London—Fanshawe)

Karen Vecchio (Elgin—Middlesex—London)

Kate Young (London-Ouest)

Le dimanche 25 septembre 2016, une assemblée publique sur la réforme électorale a été organisée à London en Ontario. Les députés locaux Peter Fragiskatos (London-Nord-Centre), Irene Mathysen (London—Fanshawe), Karen Vecchio (Elgin—Middlesex—London) et Kate Young (London-Ouest) y ont participé en vue d’entendre le point de vue des citoyens de London—Middlesex sur le système électoral actuel et ses solutions de rechange possibles. Plus de 300 personnes se sont réunies pour participer à la discussion qui a eu lieu au Collège universitaire King’s.

Le format de l’assemblée générale était non partisan et comptait des députés de chacun des trois partis politiques représentant les circonscriptions de London—Middlesex et un après-midi de dialogue encadré par un exposé présenté par un expert. L’assemblée publique a commencé par une séance plénière animée par Paul Nesbitt-Larking, professeur en sciences politiques et doyen intérimaire du Collège universitaire Huron, qui a décrit les rouages de plusieurs systèmes électoraux et les questions complexes relatives à la prise en compte des votes des citoyens lors des élections législatives. Après une période de Questions et réponses, les participants de l’assemblée publique ont formé des groupes d’environ 20 personnes en vue de discuter de cinq questions :

1. Que pensez-vous du système actuel d’élection des députés (avantages/inconvénients)? Pensez-vous que les votes sont pris en compte de façon équitable?
2. Préférez-vous l’une des solutions de rechange au système actuel? Quelles caractéristiques particulières sont importantes pour vous dans un système électoral (p. ex. la représentation locale, la proportionnalité, la simplicité ou la légitimité)?
3. Selon vous, pourquoi de nombreux Canadiens choisissent-ils de ne pas participer au processus démocratique? Comment encourageriez-vous la participation?
4. Pensez-vous que le vote devrait être obligatoire? (Peut comprendre l’annulation d’un vote)
5. Les Canadiens devraient-ils pouvoir voter en ligne? Préféreriez-vous conserver les pratiques électorales actuelles? (c.-à-d. se présenter en personne au bureau de scrutin, secret du vote, etc.)

Pour faciliter le déroulement de l'assemblée publique et afin d'assurer un dialogue non partisan, on a obtenu la participation du département des sciences politiques du Collège universitaire Huron. En plus de l'animation et de la modération de la séance plénière par Nesbitt-Larking, les professeurs Neil Bradford et Lindsay Scorgie-Porter ont recruté et coordonné un groupe de 21 étudiants en sciences politiques du Collège, qui ont animé et documenté les conversations des groupes. Ce groupe d'étudiants, appelé le « Huron Civic Engagement Squad » a exécuté leurs fonctions avec enthousiasme et professionnalisme, comme l'ont souligné un certain nombre de participants. Les étudiants étaient : Emily Abbott, Jared Bulger, Jeremy Castle, Natasha Crombie, Ziyad Darwish, Brandon Dickson, Osama Farooq, Wincy Ho, Ahmed Ismail, Madison Kerr, Nikita Mathew, Kayley MacGregor, Claire McCollum, Gabriel Ndayishmiye, Kendall O'Donnell, Simon Oullette, Aliah Sakr, Joseph Scarfone, Carol Scott, Ernest Tam et Melody Wagner.

Le présent document a été rédigé par M. Bradford et M^{me} Scorgie-Porter, et est fondé sur la documentation minutieuse réalisée par les étudiants et la synthèse des discussions de tous les groupes. Il présente les thèmes clés, les différents points de vue et les questions controversées qui ont été abordées pendant les 110 min consacrées aux discussions en groupe. Il rend compte des réponses aux cinq questions posées et se termine par plusieurs observations générales sur l'assemblée publique à titre d'expression de l'engagement civique de la communauté de London—Middlesex par rapport à la question de la réforme électorale.

Réponses aux cinq questions

1. Que pensez-vous du système actuel d'élection des députés (avantages/inconvénients)? Pensez-vous que les votes sont pris en compte de façon équitable?

Avantages

- Le système n'est pas parfait, mais les Canadiens y sont habitués et les aspects problématiques pourraient être modifiés ou améliorés, mais pas remplacés.
- Le système doit être amélioré petit à petit. Il est moins défectueux qu'il n'y paraît.

- Le système produit des gouvernements stables et non des gouvernements de coalition (p. ex. l'Italie compte de nombreux partis et le gouvernement est instable).
- Le système est simple et facile à comprendre, ce qui est important, mais il n'assure pas l'équité entre tous les électeurs et partis.
- Le système rend toutes les élections plus locales. Les électeurs ont le pouvoir d'élire des représentants et non des partis.
- Comment éduquerions-nous les Canadiens au sujet d'un nouveau système qui pourrait être plus compliqué? Forte nécessité d'améliorer l'éducation publique ou civique au sujet du vote et des systèmes électoraux.
- La démocratie est un processus qui exige du temps et une période de trois ans pourrait ne pas suffire pour réaliser des réformes majeures comme un changement de système électoral.
- Le débat sur la réforme est biaisé à l'encontre du système actuel, mais souvenez-vous que ce dernier favorise des liens solides avec les représentants locaux et facilite la responsabilisation.
- Les électeurs de 2015 ont voté pour un parti qui promettait de changer le système électoral et on s'attend à ce que cette mesure soit prise.
- Ce système offre des résultats rapides et clairs. Il s'agit d'un processus d'une grande simplicité.
- Il est important de disposer d'un système simple. Cela permet une meilleure compréhension des problèmes, ce qui aura un effet positif sur la participation électorale.
- Inquiétude par rapport au fait que la représentation proportionnelle puisse diviser l'électorat.

Inconvénients

- Les électeurs qui ne soutiennent pas les partis principaux ne peuvent pas faire entendre leur voix. Ils sont forcés de choisir des partis qu'ils pourraient ne pas soutenir pleinement pour que leur vote ne soit pas « perdu ».
- Nombre d'entre eux estiment que leur vote n'est pas adéquatement pris en compte dans les résultats des élections.

- Nombre d'entre eux ne votent pas pour leur candidat privilégié, mais pour celui qui est opposé à la personne qu'ils souhaitent empêcher d'accéder au pouvoir. Il ne s'agit pas d'un système démocratique hautement efficace.
- Sentiment que le système actuel n'est pas inclusif, en particulier pour les femmes et les minorités. Un système différent pourrait encourager les groupes désavantagés à s'engager davantage en politique (c.-à-d. les électeurs des Premières Nations).
- La « représentation locale » est en grande partie devenue un mythe.
- Le système encourage les électeurs à voter pour la plateforme d'un parti et non pour un député.
- Les députés n'ont pas vraiment leur mot à dire et ne représentent pas les personnes. Ils se conforment aux directives du parti (Le parti leur dit comment voter et représenter).
- Le système encourage la polarisation des partis et non le consensus.
- Le système encourage la tenue de « campagnes perpétuelles » et non le gouvernement.
- Les petits partis ont peu de chances de gagner des sièges. Par exemple, le Parti vert a de nombreux appuis, mais pas dans une région ou une zone particulière, ce qui l'empêche de gagner dans le système actuel. Ce système n'est donc pas démocratique.
- Les majorités peuvent être fabriquées en regroupant uniquement environ 35 % des votes.
- Centralise le pouvoir dans le cabinet du premier ministre et trop de contrôle local par les partis politiques sur le processus de nomination pour la candidature aux élections.
- Les majorités fabriquées engendrent la domination des comités législatifs par les partis du gouvernement.
- Les députés travaillent pour leur parti et non pour les personnes qu'ils représentent, et sont forcés d'appliquer la « vision du parti ». Les plateformes des partis doivent attirer plus de citoyens.
- Trop peu de personnes votent. Si vous vivez dans une circonscription où la victoire d'un parti est assurée, vous n'êtes pas motivé à aller voter en raison du manque de concurrence.

- Les personnes sont obligées de voter de façon stratégique, et non pas pour leur choix réel ou privilégié ou en leur âme et conscience.
- Le système encourage la fragmentation régionale, un parti domine dans l'Ouest, un autre dans les Maritimes, etc. Nous devons assurer un meilleur mélange de partis élus dans toutes les régions.
- Si vous n'êtes pas d'accord avec un parti, votre représentation est limitée et votre vote ne compte donc pas réellement.
- Les partis ne collaborent pas. Ils essaient toujours de s'opposer les uns aux autres. De bonnes lois sont rejetées en raison d'un changement partisan du gouvernement.
- Nous devons donner davantage la parole aux petits partis. Ils ne semblent jamais avoir leur mot à dire dans le système actuel, car les libéraux, les conservateurs ou le NPD seront toujours au pouvoir.
- Quel que soit le système choisi, le public doit être éduqué à son sujet
- La modification du système électoral nous permettra de nous aligner avec l'opinion de plus d'un parti (c.-à-d. qu'une personne pourrait adhérer aux idées des conservateurs sur le plan économique et du NPD sur le plan social).
- Quel que soit le type de réforme choisie, elle devra être mise en œuvre pendant une ou deux élections et un référendum devra être organisé en vue de demander aux citoyens s'ils souhaitent conserver le nouveau système ou revenir au précédent (on s'assurera ainsi que les personnes comprennent ce qu'on leur demande).

Résumé : Dans l'ensemble, la majorité des participants ont convenu que la réforme du système actuel est nécessaire pour répondre aux critères liés à la responsabilisation et à la représentation. Des inquiétudes ont souvent été exprimées relativement à l'inclusivité du système actuel et de la mesure dans laquelle il limite la mobilisation citoyenne et l'intérêt des électeurs. Toutefois, il a été souligné que la réforme ne doit pas être réalisée à la hâte et que le processus devrait mettre fortement l'accent sur l'éducation du public au sujet des changements à venir et du nouveau système qui sera établi.

2. Préférez-vous l'une des solutions de rechange au système actuel?

Quelles caractéristiques particulières sont importantes pour vous dans un système électoral (p. ex. la représentation locale, la proportionnalité, la simplicité, la légitimité, etc.)?

- Nécessité de passer à un système plus proportionnel lorsque les suffrages sont convertis directement en sièges. La RP représente le règne du peuple et est plus représentative des votes de tous les citoyens.
- La représentation proportionnelle représente les valeurs canadiennes de la diversité et du multiculturalisme.
- De nombreuses démocraties européennes ont établi un palier de 5 % pour s'assurer que l'opinion des partis minoritaires est entendue au sein de leur organe législatif.
- La légitimité est une valeur importante et exige une proportionnalité.
- La légitimité est plus importante que la rapidité ou la simplicité.
- Les systèmes proportionnels peuvent être « trop compliqués » pour décider de la représentation électorale. Les Canadiens souhaitent obtenir des résultats immédiats lorsqu'ils regardent les élections à la télévision.
- Compromis entre la rapidité des résultats et la représentation proportionnelle?
- Les gouvernements minoritaires peuvent passer de bonnes lois, comme en Allemagne. Certaines des meilleures lois du Canada ont été passées par des parlements minoritaires.
- Les gouvernements minoritaires assurent une certaine continuité et engendrent moins de grands changements des politiques après les élections.
- Nécessité de passer à un système qui encourage la coopération entre les partis et non une opposition constante.
- Le système de scrutin préférentiel prend trop de temps pour déterminer qui remporte les élections et favorise les partis centristes de l'éventail politique, qui sont habituellement le deuxième choix des électeurs.
- La représentation est essentielle pour s'assurer que les zones rurales ne se sentent pas exclues, mais les villes comptent plus de personnes et le vote de chaque électeur pèse donc moins que celui d'un électeur rural.

- La création d'un nouveau système électoral exige une étude approfondie en vue d'assurer l'équilibre entre les régions en vertu de la représentation proportionnelle.
- Le système de VUT rendrait mieux compte des préférences des électeurs.
- Le système de SMP permettrait aux citoyens de disposer d'un représentant local et d'un parti, mais le système de liste de partis donne trop de contrôle aux partis et leurs listes pourraient ne pas être représentatives des femmes et des minorités.
- Le système de SMP avec liste ouverte permet aux citoyens de formuler des commentaires et de rester connectés avec leur député. Il permet d'assurer la diversité et de générer de nouvelles idées.
- Le système de SMP répond au problème du vote stratégique et rend le vote plus positif.
- Le système de SMP est perçu comme un système conjuguant les majorités avec la représentation des petits partis.
- Dans le système de SMP, les listes doivent être régionales, ouvertes et non contrôlées par les partis politiques.
- Créer des sièges supplémentaires pour les candidats compensatoires dans le système de SMP et abolir le Sénat.
- Le système de SMP ressemble trop à notre système actuel. D'autres changements doivent être apportés.
- Le système de SMP n'est pas une « réforme ». Il s'agit uniquement d'un ajout mineur au système actuel.
- Le système de SMP est privilégié étant donné que vous pouvez voter pour votre député régional et pour les partis en général, et que ces deux votes seront pris en compte.
- Le VUT est le système le plus représentatif.
- Il serait positif d'établir un système comprenant un second tour.
- Un système de scrutin préférentiel ne ferait que renforcer les deux partis principaux.
- Un système à liste ouverte permettra aux petits partis d'obtenir plus de sièges.
- Le VUT permet aux personnes d'être plus près de leur député.

- Le système de scrutin préférentiel est positif car il permet aux électeurs de soutenir principalement un petit parti s'il s'agit du parti qu'ils soutiennent. Toutefois, ils peuvent toujours voter pour un parti de plus grande taille pour que leur vote « compte ».
- Le système de scrutin préférentiel est simple et facile à comprendre.
- Dans tous les systèmes, quelqu'un se sentira inévitablement laissé pour compte.
- Tous les systèmes ont des défauts. On doit prendre le temps d'étudier les possibilités, y compris la mise à l'essai des systèmes de représentation proportionnelle à d'autres paliers de gouvernement ou dans le cadre d'un projet pilote régional ou local.

Résumé : Les avis sur cette question varient et de nombreux avantages et inconvénients ont été repérés concernant chaque système. La population souhaite clairement un changement pour un système plus proportionnel permettant de convertir les votes en sièges. Bien que l'on ne puisse établir aucune préférence nette, le système de SMP à liste ouverte a obtenu un appui notable dans tous les groupes. De façon plus générale, la simplicité était l'une des valeurs importantes repérées. De nombreux participants ont souligné l'importance de permettre aux citoyens de comprendre leur système électoral, un point qui soulignait la nécessité d'une solide éducation du public au sujet des possibilités de réforme et des forces et faiblesses des solutions disponibles.

3. Pourquoi pensez-vous que de nombreux Canadiens choisissent de ne pas prendre part au processus démocratique? Comment encourageriez-vous la participation à celui-ci?

- Les personnes pensent que leur vote ne compte pas.
- Les personnes trouvent que les partis sont trop polarisés et inadaptés, ce qui limite la confiance dans les députés.
- Les personnes sont mal informées sur la politique et les élections, et ne savent pas pour qui voter. Elles ne savent pas où trouver de l'information.
- Les politiciens canadiens sont ennuyeux (comparés à ceux des États-Unis).
- Les politiciens sont malhonnêtes et négatifs, et ont tendance à miser sur les craintes de l'électorat.

- Il serait utile d'établir plus de dates de vote par anticipation.
- Faire en sorte que le vote ait lieu la fin de semaine ou un jour férié.
- Certaines personnes n'ont pas le temps de voter en raison de pressions professionnelles ou familiales.
- Les obstacles au vote comme les règles relatives aux documents d'identité excluent les sans-abris et font qu'il est difficile pour les étudiants de voter.
- Mettre davantage l'accent sur les élections et le vote dans les programmes d'éducation civique (public et secondaire).
- Réduire la majorité électorale à 16 ans, afin d'établir des habitudes de vote qui dureront la vie entière.
- Les députés doivent consulter davantage les citoyens et mieux comprendre leurs problèmes.
- Si les citoyens pensent que leur député les écoute, ils souhaiteront participer au processus. Les MP doivent communiquer davantage avec différentes communautés.
- Nécessité de communiquer au sujet des élections et du vote dans un langage simple que les citoyens comprennent.
- Inclure des résumés sur les partis politiques sur les bulletins.
- Les parents devraient enseigner à leurs enfants la responsabilité de voter et les encourager à participer.
- Les médias doivent présenter des renseignements factuels et impartiaux sur les élections et le vote.
- Élections Canada doit disposer d'un bureau des communications impartial qui envoie de l'information aux Canadiens.
- Nécessité d'augmenter le rôle que joue Élections Canada par rapport à l'encouragement de la participation électorale.
- Les jeunes doivent apprendre que la politique est importante, pas seulement le processus électoral, mais aussi les résultats des politiques. Rendre la participation plus personnelle.
- Créer un crédit d'impôt pour le vote.
- Certaines personnes ne comprennent pas le bulletin et annulent accidentellement leur vote.
- Nécessité d'organiser plus d'assemblées publiques et de contacts avec les citoyens pour augmenter la confiance et l'intérêt.

- Répondre au problème du droit de vote des Canadiens non-résidents.
- Nécessité d'une forme de site Web particulier sur lequel les Canadiens puissent en apprendre davantage sur les différents systèmes électoraux. Il y a un manque de connaissances et de compréhension.
- Le vote n'est pas une pratique ancrée dans l'identité et la culture politique canadiennes.
- Quels que soient les efforts fournis, un pourcentage de la population ne s'intéressera simplement jamais à la politique et ne participera pas au processus.
- Nécessité d'offrir une éducation plus complète sur le processus électoral et l'importance du vote dans les systèmes scolaires, afin d'engager les jeunes dans la politique (bien avant qu'ils aient l'âge de voter).
- En bref, le vote doit être plus accessible et plus inclusif.

Résumé : Les thèmes principaux étaient liés aux façons de faire participer davantage les citoyens à la politique et au vote. De nombreux participants ont convenu que la diminution de l'âge électoral aiderait à créer des habitudes de vote et un engagement en politique qui dureront la vie entière. Il semble qu'il soit nécessaire de favoriser un changement culturel de grande ampleur en assurant une meilleure éducation civique grâce à l'offre de renseignements impartiaux simples au sujet du système électoral, de l'importance du vote et des partis politiques, et à un enseignement plus approfondi, au primaire et au secondaire, sur la politique, les élections et leur importance par rapport aux politiques publiques et à la qualité de la vie au Canada. Ces mesures pourraient contribuer à rétablir la confiance dans le système politique et stimuler la participation des citoyens.

4. Pensez-vous que le vote devrait être obligatoire? (Peut comprendre l'annulation d'un vote)

Non

- Il n'est pas juste de forcer des citoyens canadiens libres à voter. Ils doivent faire leur propre choix.
- Encourage le vote mal éclairé, accentue les problèmes de légitimité des résultats.

- Favorise l'annulation des votes.
- Les bulletins doivent compter une option « aucun des choix ci-dessus ».
- Le droit de vote inclut le droit de ne pas voter. On ne devrait pas pénaliser les personnes qui exercent leur droit.
- Utilisation d'incitatifs, comme des crédits d'impôt pour encourager la population à voter (on devrait donc se concentrer sur les incitatifs au vote plutôt que sur le vote obligatoire).
- Pourrait violer les droits issus de traités des Autochtones
- Engendrerait de longues files d'attente.
- Le fait de forcer la population à voter ne correspond pas à la tradition politique du Canada.
- Les députés doivent donner une raison positive de voter aux Canadiens.
- Le but de la démocratie est d'assurer la liberté de choix, et cela comprend le vote.
- Il pourrait être difficile d'assurer la conformité à ce type de mesure obligatoire.

Oui

- Utiliser un système d'amendes en vue de la mise en œuvre de cette mesure, mais cela pourrait être compliqué et coûteux.
- Fera en sorte que les personnes se rendent aux bureaux de scrutin, ce qui changera la culture et engendrera une meilleure compréhension de l'importance du vote.
- Cette méthode s'est révélée efficace dans d'autres pays.
- Oui, à condition que le « jour du scrutin » (jour férié) rende cela possible.
- Oui, mais le principal problème est l'inscription obligatoire.
- Permettrait d'obtenir un résultat plus diversifié et plus exact.
- La faiblesse inacceptable du taux de participation électorale aux élections canadiennes exige la prise des mesures suivantes :

Autres commentaires

- Trouver des façons d'encourager les personnes et de leur donner envie de voter.

- D'autres recherches doivent être réalisées sur les raisons pour lesquelles les personnes ne votent pas (itinérance, handicap, manque de temps, etc.).
- Les personnes doivent être informées que les bulletins annulés fournissent des données précieuses.
- Nous porter notre attention sur les employeurs qui découragent leurs employés de prendre le temps de voter.
- Les scrutins devraient être synchronisés : les élections fédérales, provinciales et municipales devraient être toutes organisées le même jour.

Résumé : Bien que certains participants soient favorables au vote obligatoire, la grande majorité y était opposée. De nombreuses inquiétudes ont été soulevées, notamment le fait que le vote obligatoire soit « antidémocratique » et ne corresponde pas à la tradition politique du Canada en vertu de laquelle les citoyens ont le droit de choisir s'ils souhaitent participer ou non au processus électoral. D'autres personnes ont exprimé leur crainte que le système obligatoire pousse la population à faire des choix de vote mal éclairés et qu'il soit difficile d'appliquer une telle loi.

5. Les Canadiens devraient-ils pouvoir voter en ligne? Préférez-vous conserver les pratiques électorales actuelles? (c.-à-d. se présenter en personne au bureau de scrutin, secret du vote, etc.)

- Oui, cette mesure serait facile à mettre en œuvre et encouragerait la participation. Les jeunes qui savent utiliser la technologie seraient les plus touchés.
- Oui, cela permettrait d'économiser de l'argent et d'augmenter la participation.
- Oui, à condition que l'on mette en œuvre des mesures de protection adéquates.
- Oui, mais seulement dans les zones extrêmement éloignées et inaccessibles.
- Oui, mais devrait être mis en œuvre progressivement (c.-à-d. commencer d'abord par donner aux citoyens le choix de voter physiquement ou en

ligne lors des prochaines élections, puis passer progressivement à une situation dans laquelle il ne reste que le vote en ligne).

- Nécessité de savoir qui sont les Canadiens qui n'ont pas accès à Internet ou qui ne savent pas utiliser un ordinateur.
- Le portail d'Élections Canada pourrait présenter des renseignements sur les candidats de chaque circonscription.
- Le système idéal conserverait les bureaux de scrutin et offrirait la possibilité de voter en ligne.
- Mettre à l'essai le système en ligne dans les petites régions où il est difficile de voter en personne, résoudre les problèmes et élargir la solution en ligne.
- Inquiétudes relativement à la sécurité et à la protection des renseignements personnels dans le système et en cas de problèmes techniques.
- Problèmes liés à la façon dont les élections en ligne peuvent être surveillées et la fraude électorale évitée.
- Problèmes liés au fait que le vote en ligne limite la responsabilité civique.
- Problème lié au fait qu'un membre d'une famille pourrait forcer les autres membres à voter pour un parti (les études citées indiquaient qu'un plus grand nombre d'époux que d'épouses indiquent que tous les membres de la famille votent pour le même candidat).
- Problèmes liés à la confidentialité du vote.
- Inquiétudes liées au piratage du système par des gouvernements étrangers.
- Les bureaux de scrutin doivent être plus commodes pour les citoyens, p. ex. des campus d'universités ou de collèges.
- Nécessité d'une accessibilité accrue des bureaux de scrutin pour les personnes handicapées.
- Les pratiques électorales des Canadiens sont admirées dans le monde entier et on demande aux Canadiens de superviser les élections d'autres pays.
- Un compromis acceptable pourrait être le vote par envoi postal.
- Une mise à l'essai minutieuse du système en ligne doit être réalisée avant sa mise en œuvre à l'échelle nationale.

Résumé : Bien que les participants soient divisés sur la question du système de vote en ligne, de nombreuses inquiétudes ont été soulevées (y compris par de

nombreuses personnes qui y étaient favorables). La possibilité de violation de la confidentialité des votes a été soulevée par de nombreux participants ainsi que de nombreuses inquiétudes générales au sujet de la sécurité du vote en ligne. De nombreuses personnes semblaient également préoccupées par la possibilité de défaillances techniques et de pannes. Enfin, des questions relatives à l'accessibilité (c.-à-d. pour les personnes qui ne savent pas utiliser les ordinateurs ou qui n'y ont pas accès) ont souvent été posées. Toutefois, certains participants considéraient le vote en ligne comme une stratégie d'engagement des jeunes dans la vie politique.

Autres questions soulevées...

En raison de la richesse des groupes, des thèmes qui ne s'intégraient pas logiquement aux cinq questions posées ont été abordés. Voici quelques-uns des « autres thèmes », qui comprennent notamment l'utilisation d'un référendum à titre de mécanisme de prise de décision.

- Référendum – Pose problème, car les citoyens ne comprennent pas les questions complexes.
- Référendum – Peut réduire au silence les voix et les problèmes minoritaires.
- Référendum – Le vote par oui ou non peut exclure beaucoup d'autres idées.
- Référendum – Les Canadiens élisent des représentants pour qu'ils prennent des décisions. Ils devraient proposer des choix aux citoyens.
- Référendum – Les résultats ne seraient pas exacts en raison des attitudes fondées sur les peurs qui seraient inévitablement adoptées.
- Référendum – La population ne comprend pas le fond de la question qu'on leur pose.
- Référendum – BREXIT est un bon exemple du danger des référendums.
- Référendum – À envisager après la mise à l'essai d'un nouveau système électoral.

- Référendum – On devrait demander directement à la population quelle réforme électorale elle souhaite, car elle est au centre de la démocratie canadienne.
- L'Ontario et la Colombie-Britannique ont organisé des référendums sur la possibilité d'une réforme électorale provinciale. On a donc déjà une certaine expérience de ce mécanisme.
- La « saturation des médias » par de l'information objective sur ce que signifie la réforme électorale et les possibilités de changement.
- Les assemblées publiques semblables à celle-ci organisées par les députés de la région de London de tous les partis sont très utiles pour mobiliser le public et travailler ensemble.
- Les points de vue sur le terrain ne sont pas suffisamment pris en compte en politique. Les trois partis principaux limitent le débat.
- Les Canadiens ne comprennent pas la différence entre les élections fédérales, provinciales et municipales.
- Le financement des campagnes et le rôle de l'argent au sein des partis établis posent problème.
- Le Sénat canadien devrait être aboli.
- Limiter l'influence des grandes entreprises sur la vie politique.
- Nécessité d'une réforme parlementaire plus que d'une réforme électorale en vue de forcer les députés à mieux représenter les souhaits de leurs électeurs et non leur parti politique. Les lois omnibus ne constituent pas une méthode de gouvernement transparente.
- Le Comité parlementaire devrait prendre une décision, puis informer le public au sujet de la décision prise et de la raison pour laquelle il s'agit du meilleur choix et de la façon dont fonctionnera le système.
- Cette assemblée publique devait être bien mieux annoncée et communiquée au public. En raison du caractère limité de sa promotion, ses résultats ne constituent pas une juste représentation de l'opinion publique.
- Les résultats de l'assemblée publique devraient être communiqués à la London Free Press et aux autres médias pour que le public se fasse une idée du consensus sur ces questions dans cette région.

- CBC doit être remodelée. Elle n’informe pas correctement les Canadiens sur le processus politique, n’offre pas un temps de parole égal à tous les points de vue politiques.

Mot de la fin de l’assemblée publique de London—Middlesex

1. Les 300 personnes ou presque qui ont choisi de participer à l’assemblée publique en ce beau dimanche après-midi souhaitaient à l’évidence vivement discuter des questions liées à la réforme fédérale. La séance plénière comme les groupes de discussion ont démontré un engagement et un enthousiasme solides. Les participants étaient passionnés par les questions et les possibilités, et étaient prêts à participer à un dialogue communautaire significatif et respectueux. Il était également évident que nombre de ces citoyens possédaient des connaissances sur la réforme électorale et avaient pensé aux différents systèmes, ou les avaient étudiés. La grande majorité des participants estimait que « la responsabilité et la représentation » étaient les fondements d’un système électoral hautement efficace. Le débat visant à déterminer si les différents modèles pouvaient répondre au mieux à ces principes et de quelle façon a été animé. L’assemblée publique a été un modèle de démocratie à l’œuvre. Les citoyens et les députés ont réfléchi ensemble à une question d’envergure nationale. Certains participants estimaient que le fait d’annoncer plus tôt l’assemblée publique aurait permis une meilleure participation.
2. Il est clair qu’une majorité de participants à l’assemblée générale souhaitaient fortement la mise en œuvre d’une réforme électorale. Toutefois, ils connaissaient également la complexité du processus de modification du système électoral et les difficultés liées à l’atteinte d’un consensus sur un système qui traduise plus exactement les intentions de vote en sièges que le système actuel. De nombreux participants ont indiqué que la réforme électorale ne devait pas être réalisée à la hâte. Le conseil généralement donné aux députés était de procéder à une étude minutieuse des solutions possibles, de fournir de l’information non partisane fondée sur des faits relativement aux possibilités, et d’organiser une consultation continue auprès des citoyens au sujet de la réforme possible et de la façon de sélectionner et de mettre en œuvre un système qui conjugue une meilleure représentation des électeurs et une responsabilité accrue des politiques. Dans cet esprit d’apprentissage, les participants ont suggéré

qu'un référendum sur le système électoral choisi soit organisé à l'avenir, une fois que les Canadiens auront fait l'expérience du changement lors de plusieurs élections.

3. Bien que l'approche non partisane fondée sur des faits de l'assemblée publique ait été appréciée par les participants, il semble que de nombreux citoyens de London—Middlesex ressentent de la frustration relativement à certains aspects du système politique canadien existant, notamment le système électoral. Dans l'ensemble des groupes de discussion, des inquiétudes ont été exprimées relativement au fonctionnement des partis politiques, au fait que les députés doivent appliquer les directives de leur parti « se conformer à la position du parti » et ne peuvent donc pas pleinement représenter l'opinion et les souhaits de leurs électeurs. Les participants avaient le sentiment que la réforme électorale devait être accompagnée de l'apport d'autres changements aux partis politiques pour qu'ils soient davantage tenus de rendre des comptes et qu'ils soient plus représentatifs et constructifs en vue de résoudre les problèmes liés aux politiques nationales et les problèmes particuliers de leurs électeurs locaux. La réforme électorale a souvent été décrite comme l'une des pièces maîtresses du processus de changement de plus grande ampleur nécessaire pour renforcer la démocratie canadienne.
4. Un dernier thème général qui a émergé des groupes de discussion était que le processus visant à prendre une décision sur la réforme électorale même pourrait engendrer une participation accrue des Canadiens. Ce thème traitait de l'évolution positive de la culture politique canadienne. Un thème comme la réforme électorale, qui concerne les questions fondamentales liées aux rouages de la démocratie, constitue une excellente occasion de tenir un dialogue civique approfondi et de recueillir les commentaires du public par rapport à la prise de décisions en matière de politique. En outre, il a été souligné que lorsqu'un nouveau système électoral plus représentatif et responsable aurait été mis en place, les citoyens pourraient être plus motivés à voter et à participer au processus, ce qui rendrait les questions liées au vote obligatoire et aux bulletins annulés moins pertinentes pour le processus politique canadien.